

HAUX *Actus*

- MAI 2017 -

#53

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Haux : Village en mutation !



Retrouvez toutes les informations sur
www.mairie.haux33.fr



Directeur de la publication : Nathalie AUBIN // Comité de rédaction : Isabelle PETIT - Nathalie AUBIN - Sylvia GIRAL - Annie COCHEN - Maria CHOMBART

Crédits photos : Jacques LE PRIOL - Isabelle PETIT - Sylvia GIRAL - Erik LOOT

IMPRIMÉ EN 400 EXEMPLAIRES SUR PAPIER RECYCLÉ ISSU DE FORÊTS À DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sommaire

// ÉDITO DU MAIRE	2
// DOSSIER SPÉCIAL	3
• <i>PLU* - PLUi*</i> : Contexte	3
• <i>PLU de Haux</i> : Pourquoi est-ce si long ?	4
// VIVRE À HAUX	6
• Noël à Haux	6
> Arbre de Noël communal	6
> Conte à la Bibliomédia	6
> Décorations	6
> Marché de Noël	6
• Talents Hauxois !	6
> Sculpture	6
> Apiculture	6
• Initiative appréciée	6
• Carnaval	6
• Fête paysanne à l'Auberge	6
• Omelette géante	7
• Enquête publique Distillerie Douence	7
// INFOS MUNICIPALES	7
• Action Culturelle	7
> Atelier Apiculture	7
> Carton plein à l'Eglise avec « Charlotte »	7
> Lego des mots	7
> Ne passez surtout pas à côté !	8
> 1914/1918 : appel aux Hauxois	8
• Action environnementale	9
> « Ma rue en fleurs »	9
> Journées du Développement Durable, les 3 et 4 juin 2017	9
• Travaux en bref !	10
> Signalétique	10
> Local communal	10
> Local pétanque	10
> Gradins	10
> Menuiserie à l'école	10
> Rénovation des logements communaux	11
> Cimetière	11
> Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)	11
> Eau & Assainissement	12
> Voirie	12
> Inauguration	13
> Collecte des ordures ménagères : suite et fin	13
• Action sociale	13
> Dispositif Argent de Poche	13
> Sortie en famille	13
> API ADI BUS	13
// LE MOT DES ASSOS	14
// ÉTAT CIVIL	14
// AGENDA	15
// INFORMATIONS UTILES	16



Édito du maire

Bonjour à tous et toutes,

Entre le moment où j'écris ces lignes et celui où vous les lirez, **la Présidence de la République aura changé et nous nous apprêtons à élire nos représentants à l'Assemblée Nationale.**

Vous avez élu une majorité municipale sur les valeurs que sont : le bien vivre ensemble dans le respect de chacun et chacune, la préservation et l'amélioration de notre environnement, le partage, la solidarité. Cela n'est possible que dans un contexte national favorable. Il faut que cessent les baisses de dotations de l'État aux communes (pour Haux moins 43% entre 2014 et 2017), que soit abrogées les lois NOTRe* et MAPTAM** qui renforcent le pouvoir des Régions et des Métropoles au détriment d'une **organisation territoriale de proximité** autour des communes et des départements.

L'État doit assurer l'égalité d'accès aux services publics de tous sur l'ensemble du territoire au plus près des habitants : accès aux soins, à l'école, à la culture, aux transports, au service numérique public, aux solutions de proximité pour nos anciens... Soyons vigilants, lisons les différents programmes et posons-nous toujours la question : **Qu'est-ce qui est bon pour tous ?** Seule la réponse à cette question nous permet de **vivre heureux, libres, dans la paix et la fraternité.**

Vous découvrirez dans ce numéro comment se déroule la révision de notre PLU et le « passage » en PLUI (un effet de la loi NOTRe), les travaux réalisés sur la commune, les activités associatives et la programmation culturelle, autant d'occasions de se retrouver. **Nous vous donnons également rendez-vous le 14 juillet***** en soirée sur la place, pour un **Banquet Républicain** où nous pourrions partager nos pique-niques ou nous fournir directement auprès de nos aubergistes qui seront aussi de la partie. Une animation musicale est également prévue.

**Bel été à tous et toutes,
Pour l'équipe municipale
Nathalie Aubin, maire**

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

** Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

*** C'est le 6 juillet 1880 que le 14 juillet devint officiellement jour de la **Fête nationale française**, sur proposition du député Benjamin Raspail. L'année 1789 est la prise de la Bastille chère aux républicains.

PLU* - PLUi* : Contexte

Construire sa maison, agrandir son garage, transformer ses fenêtres, changer la couleur de ses volets, installer un abri de jardin, creuser une piscine... sont soumis à des règles d'urbanisme et à une déclaration en mairie.

Respecter ces règles peut parfois paraître contraignant. Ce sont pourtant elles qui nous protègent, qui permettent de sauvegarder notre environnement et de vivre ensemble sur un même territoire en partageant ressources (eau, énergie), paysages, voies de communication... dans le respect de chacun et du bien commun.

Elles sont élaborées par vos représentants que sont les élus, en suivant l'ensemble des lois et des orientations (cf. Haux Actus n°50).



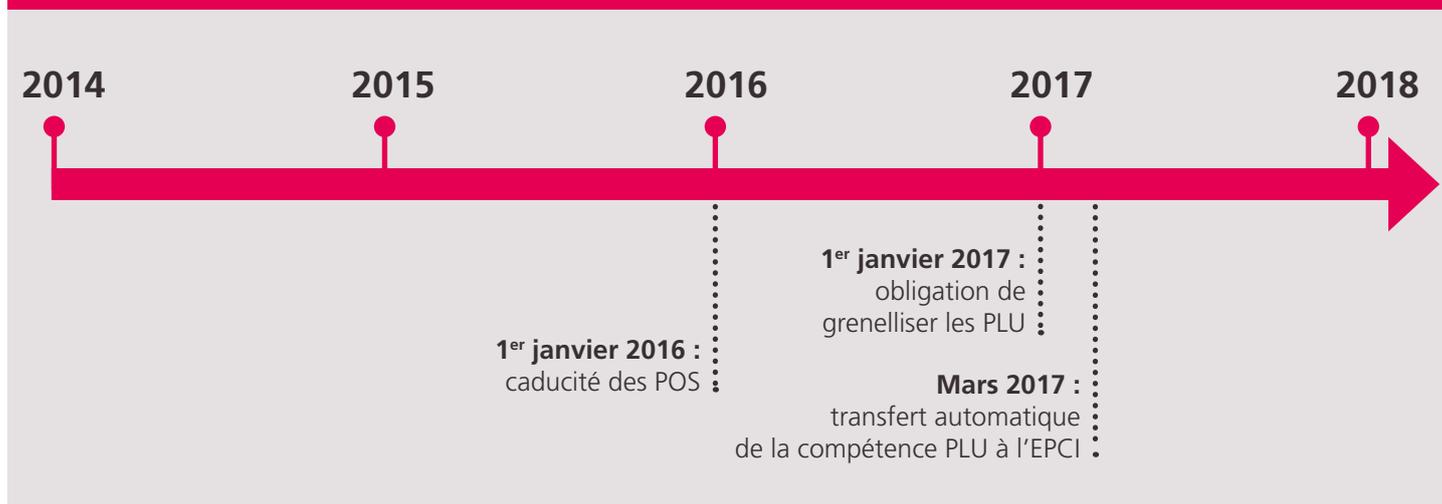
En 1967, la loi d'Orientation Foncière - visant à établir des projets globaux d'urbanisme et d'aménagement - créait le Plan d'Occupation des Sols (POS) remplacé, 33 ans plus tard, par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Plus récemment, les lois environnementales - dites lois Grenelle - et la loi NOTRe* élargissent les thématiques du PLU et initient le PLU intercommunal (PLUi).

Rentrée en application en 2015, la loi ALUR* renforce la volonté de travailler à une échelle intercommunale.

Le PLUi se veut être aujourd'hui l'outil de planification de référence pour un aménagement efficient du territoire.

// LES ÉCHÉANCES DONNÉES PAR LA LOI ALUR



L'aménagement et le développement durable des territoires sont à présent au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique.

Les documents d'urbanisme sont des outils de planification et de programmation dont l'objectif est de prévoir et organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols. Ils répondent à la fois aux besoins actuels et à venir de la population. Ils sont la traduction d'un projet des élus sur l'avenir et les enjeux de leur territoire.

Aujourd'hui, il existe 2 types de documents d'urbanisme selon l'échelle de territoire concernée :

1. Le SCoT*, à l'échelle du bassin de vie.

Pour nous : le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

2. Le PLU(i) et la carte communale, à l'échelle communale et intercommunale

Pour nous à ce jour : le PLU

Ces documents ne sont pas figés dans le temps et sont régulièrement révisés.

PLU de Haux : Pourquoi est-ce si long ?

Notre commune est actuellement en cours d'élaboration de son nouveau PLU.

Certains et certaines d'entre vous sont en attente de ce document et s'interrogent sur la lenteur du travail.

C'est pourquoi il nous semblait nécessaire d'en expliquer les raisons.

// HISTORIQUE

- **JUILLET 2007** : Notre commune approuve son 1^{er} PLU. C'est celui qui s'applique à ce jour.

- **JUIN 2013** : Le Conseil Municipal, après avoir commandé et entendu un diagnostic de ce 1^{er} PLU, décide de lancer une révision allégée (pas de modification du PADD*) afin d'étendre son urbanisation. Durée estimée : 5 mois environ. Il sera accompagné par le Cabinet Nechtan.
Début du travail sur les modifications de zonage et de règlement

- **FÉVRIER 2014** : Approbation du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, en lieu et place de l'ancien schéma directeur. Le PLU devra s'y référer.

- **JUIN 2014** : Suite à des évolutions règlementaires (lois Grenelle) concernant les documents d'urbanisme et sur les conseils du Cabinet Nechtan, le Conseil Municipal décide de transformer la révision allégée en révision complète du PLU.

1^{ère} étape : Rédaction du PADD, qui fixe les grandes orientations en matière d'environnement et de développement de l'habitat...

- **NOVEMBRE 2014** : La Communauté de Communes souhaite prendre la compétence « Urbanisme ». La commune de Haux vote contre mais ne sera pas majoritaire. La compétence est donc transférée à la CCC*. Cette dernière commence l'élaboration d'un PLU intercommunal qui se substituera à terme à notre PLU.

Le travail sur le PLU est stoppé, la commune n'ayant plus cette compétence.

- **JUILLET 2015** : Après investigations pour clarifier les modalités d'application de la loi récemment promulguée, la commune - n'ayant plus la compétence - délibère pour demander à la CCC de poursuivre la révision de son PLU.

- **OCTOBRE 2015** : La CCC accepte la poursuite de la révision du PLU Hauxois sur délibération.

- **NOVEMBRE 2015** : La commune délibère à son tour, pour affirmer son accord à ce qu'elle finalise son PLU sous la direction de la CCC. Une convention est signée entre les 2 collectivités afin de définir les modalités financières et organisationnelles.

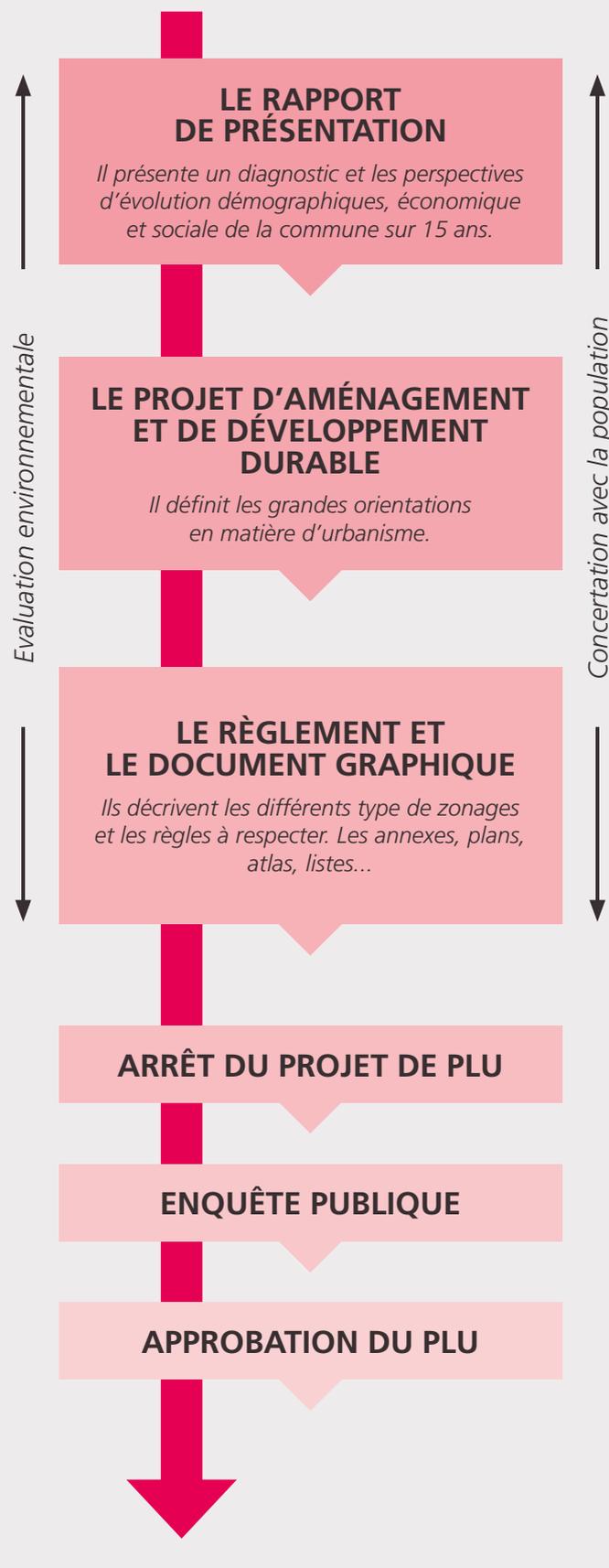
Le travail reprend en collaboration avec les élus Hauxois, la CCC et le Cabinet Nechtan

- **JUIN 2016** : La commune valide le PADD par délibération. L'Etat fait des remarques sur ce PADD et demande des précisions. Le calendrier de réunions imposé par nos partenaires institutionnels ralentit les travaux.
Nouvelle rédaction du PADD dans sa 10^{ème} version.

- **OCTOBRE 2016** : La commune valide le nouveau PADD en Conseil Municipal.

- **NOVEMBRE 2016** : La CCC valide le PADD d'Haux
2^{ème} étape : Elaboration du zonage et du règlement

// L'ÉLABORATION DU PLU



// LES CATÉGORIES DE ZONAGE

Les cartes légendées et les différents documents décrivent chaque parcelle et les projets possibles



Zones naturelles ou forestières à protéger ou à valoriser



Zones urbaines où il est possible de construire à condition de respecter les règles définies par le règlement associé



Zones agricoles où seules les constructions liées à l'exploitation agricole sont autorisées

• **JANVIER 2017** : Le Cabinet Nechtan souhaite arrêter sa collaboration avec la commune.

Deux raisons essentielles, liées à la conjoncture : le travail entamé depuis 2013 aurait dû être terminé en 2014 et nécessite des remises à jour importantes de documents au regard des évolutions juridiques. Le cabinet - qui a réorienté son activité entre-temps - ne dispose plus de veille dans le domaine et n'est donc plus en mesure de répondre à la demande.

Le travail est de nouveau stoppé et la commune recherche des solutions alternatives.

• **MARS 2017** : En accord avec le Cabinet Nechtan, ce dernier sera assisté de « Metropolis » (cabinet élaborant le PLU intercommunal) et va pouvoir mener à terme la révision de notre PLU.

// PLANNING PRÉVISIONNEL :

• **MAI 2017** : Elaboration du projet de zonage et des OAP*

QU'EST CE QU'UNE OAP* ?

Les OAP s'appliquent à des quartiers ou des secteurs de renouvellement urbain. Elles sont déclinées dans le règlement et prévoient :

- Un renforcement de la prise en compte de la qualité des espaces dans lesquels le secteur s'inscrit ;
- La possibilité de ne pas recourir au Règlement, sous réserve de justifications et de répondre au minimum à 6 objectifs listés.

Ce sera le cas, par exemple, pour le projet d'éco-hameau prévu sur les terrains déjà constructibles en bas du Bourg. Ce projet sera encadré par des règles précises (habitat groupé, matériaux bio-sourcés, espaces communs etc...) définies dans les OAP.

Pour info : Les terrains concernés par ce projet sont privés et à ce jour les opérateurs soucieux de rentabiliser leurs opérations ont fait peu de propositions du fait des contraintes -entre autres- des Bâtiments de France.

// EN QUOI LE PLU ME CONCERNE ?

Quel projet puis-je faire ? Comment puis-je le faire ? Ou plus largement : mon secteur pourrait-il évoluer, en termes de constructions, d'espaces verts ou de déplacements ?

Tout projet implique une consultation du PLU : construction de maison individuelle, de résidence, rénovation, extension, modification de façade, piscine, clôture et même abri de jardin. Le PLU indique les règles en vigueur sur la zone où vous souhaitez développer votre projet.

- > **HAUTEUR**
- > **EMPRISE AU SOL**
- > **ALIGNEMENT (recul)**
- > **LIMITES DE SÉPARATION**
- > **RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT**



• **JUIN 2017** :

- Examen du projet de PLU par la CCC
- Réunion publique : présentation du projet de PLU
- Présentation du projet aux personnes publiques associées (Etat, Services du Département, Architectes des Bâtiments de France, bailleurs sociaux...)

• **SEPTEMBRE/OCTOBRE 2017** : Enquête publique et Rapport d'enquête

• **NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2017** : Examen du retour des personnes publiques associées sur le projet et du rapport d'enquête publique.

Modifications en conséquence et rédaction du projet final

• **DÉBUT 2018** : Approbation par le conseil municipal et la CCC

Consultez le PADD sur <http://mairie.haux33.fr>

Rubrique Mairie / Projets Communaux

LEXIQUE*

> **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
<http://www.sysdau.fr/qu'est-ce-qu'un-scot>

> **PLU** : Plan Local d'Urbanisme (communal)

> **PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

> **ALUR** : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

> **NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

> **CCC** : Communauté de Communes du Créonnais

> **OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation

// NOËL À HAUX

> ARBRE DE NOËL COMMUNAL

Nouvelle formule pour ce rendez-vous familial et intergénérationnel placé sous le signe de la convivialité et de l'humour.

> CONTE À LA BIBLIOMÉDIA

Destiné au très jeune public, l'histoire de petit loup, accompagné de son ami le bonhomme de neige, part à la rencontre de l'hiver.

> DÉCORATIONS

Une décoration du village plus traditionnelle et surtout plus naturelle, grâce à la mise en lumière de sapins fournis à la commune par l'Amicale des Parents d'Elèves.

> MARCHÉ DE NOËL

Vente de sapins, exposants, chorale d'enfants et Père Noël pour cette 2^{ème} édition du Marché de Noël.



11/12/2016 - Arbre de Noël communal, organisé par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale



21/12/2016 - Conte de Noël à la Bibliomédia, organisé par la Municipalité



04/12/2016 - Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves, avec la participation du Comité des fêtes



// TALENTS HAUXOIS !

> SCULPTURE

Médaille d'or et 1^{er} prix de sculpture pour Spéranza et son Girafon, au concours de la SATA (Société Arts Talence Aquitaine).

> APICULTURE

Médaille de bronze au Concours des Miels de Nouvelle Aquitaine 2016, dans la catégorie Miel-lat, pour Yann Tanguy



// INITIATIVE APPRÉCIÉE

Nouvelle rencontre entre viticulteurs et riverains des parcelles du Château Lamothe à l'initiative des propriétaires de l'exploitation, afin de dresser le bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement de la Charte du bien Vivre Ensemble.



18/03/2017 - Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves avec la participation du Comité des Fêtes

// CARNAVAL

Traditionnel défilé costumé pour aller à la rencontre du Capitaine Crochet, mis au bûcher cette année !

// FÊTE PAYSANNE À L'AUBERGE

Retour à Haux de la fête dite du « Tue Cochon », avec la préparation de bouidins, saucisses, tricandilles, charcuteries diverses et gimbourat dans la plus pure tradition paysanne du Sud-Ouest.

18/03/2017 - Organisé par l'Auberge d'Haux



// OMELETTE GÉANTE

37^{ème} édition de l'incontournable fête de village, animée cette année par une fabuleuse chasse à l'œuf à laquelle ont participé pas moins de 200 enfants...



17/04/2017 - Organisé par le Comité des Fêtes

**// ENQUÊTE PUBLIQUE DISTILLERIE DOUENCE**

Une pétition composée de 70 signatures a été adressée à Mme La Maire afin d'avoir des informations sur l'évolution de ce dossier, sur lequel la commune reste attentive et mobilisée. Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la poursuite de l'activité en l'état. Le dossier est maintenant dans les mains du Préfet qui doit réunir la CODERST (Conseil Départemental pour l'Environnement et les Risques Sanitaires et Technologiques) avant de rendre son avis. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s.

INFOS municipales**• Action culturelle****// ATELIER APICULTURE**

Dégustation de pâtisseries faites maison, fabrication d'encaustique et distribution de pièges à frelons asiatiques pour ce nouvel atelier apiculture à la Bibliomedia. Un grand merci aux participants, contributeurs et animateur. A reconduire, au vu de l'enthousiasme général.



04/03/2017



12/03/2017

// CARTON PLEIN À L'ÉGLISE AVEC « CHARLOTTE »

Mariage réussi entre musique, lecture et peinture, pour la Première toute en délicatesse de « Charlotte Salomon », par la Cie de l'Atelier Provisoire. Spectacle proposé dans le cadre de la programmation pluri-annuelle du Chemin de Faire, action culturelle soutenue par Créon, Haux et l'IDDAC.

Renseignements sur <http://www.chemindefaire.com/>



Organisé en alternance avec Sadirac

// LEGO DES MOTS

L'atelier d'écriture mensuel affiche complet ! Une animation ados/adultes qui a trouvé son public...

// NE PASSEZ SURTOUT PAS À CÔTÉ !

> ATELIERS PHOTO

Trois ateliers pour s'initier à la photographie et développer son regard : les bases techniques et de cadrage, l'optimisation des photos avec un logiciel de retouche, la démarche photographique et l'édition (tri des photos).

Ateliers indissociables, programmés les **6, 13 et 20 mai de 10h à 13h** à la Bibliomedia.

Tarif : coût de l'adhésion à la Bibliomedia

> LE DUO

Vous aimez rire, être surpris, émus ou amusés... Alors ne passez pas à côté des textes ciselés, de la qualité vocale, des bruyages ébouriffants et de la science du gag de Xavier Vilsek et Bruno Buijtenhuijs. Le **2 juillet à 15h**, à la Salle des fêtes. Entrée libre

> FÊTE NATIONALE

Organisation d'un grand repas républicain sur la Place de l'école, le **14 juillet**. Réservez votre soirée.

> BALADE CONTÉE

Pour cette nouvelle édition, les chants des Voix Fluviales et les contes de Thierry Giraud accompagneront les baladeurs le long des chemins de traverse hauxois. Le **2 septembre à 18h** à la Bibliomedia. Entrée libre

> CIE LA MARGINAIRE ET « FIGARO MIO »

Romie Esteves et Jérémy Peret nous plongent dans l'univers des Noces de Figaro, chef d'œuvre de Mozart. « Figaro Mio » est un pont entre l'étrangeté, le classicisme de Mozart et le temps d'aujourd'hui. Le ton est enlevé, la parole est entière, la joie est franche et la musique de Mozart magnifique. Le **17 septembre à 17h**, à l'Église St Martin.

Ateliers Photo à Haux
Thème: Regards sur Haux



/ Vous allez
Apprendre les bases de la photographie
Développer votre regard

/ Quand ?
Les 6, 13 et 20 mai
De 10h à 13h
A la Bibliomédia d'Haux

/ Les Ateliers
Bases techniques et de cadrages

/ Inscription
Envoyez un email à :
c.heuze.mairie@haux33.fr



// 1914/1918 : APPEL AUX HAUXOIS

2018 marque le Centenaire de la fin de la Grande Guerre. En prévision de sa Commémoration, nous sollicitons auprès des hauxois le prêt de tous objets et documents familiaux (cartes postales, lettres, dessins, croquis...) pouvant illustrer l'événement.

Contactez la Bibliomedia au 05 56 23 64 48
ou c.heuze.bibliomedia@haux33.fr

• Action environnementale



// « MA RUE EN FLEURS »

Présentée lors de la réunion publique du 9 février dans le cadre du plan de Gestion différenciée (gestion des espaces communaux sans désherbant) et largement diffusée dans la commune, la Convention de fleurissement a trouvé ses 1ers ambassadeurs parmi les riverains. Livraison d'une centaine de vivaces courant mai aux habitants volontaires des lieux-dits de Gréteau, Courcouyac, La Lande, Les Faures, Chanteloup, Le Giron et Le Bourg.

// JOURNÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES 3 ET 4 JUIN 2017

Haux fête sa dynamique de transition vers le Développement Durable en participant cette année encore à l'événement européen, au travers de plusieurs animations sur le thème du recyclage et de la valorisation. Entrée libre.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

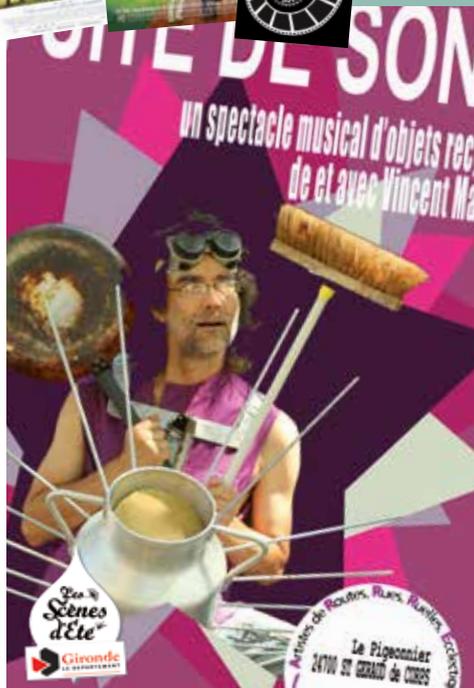
> CINÉMA SOLAIRE & LA BOBINE DES BAMBINS

Le Cinéma Solaire est un éco-cinéma associatif et itinérant qui diffuse des films en plein air sur un écran de 32m² grâce à un dispositif de projection autonome alimenté à l'énergie solaire. Les films, documentaires et courts-métrage projetés ont tous en commun de sortir des sentiers battus et de pousser à l'éveil.

Cinéma « Jeune Public » du Cinéma Solaire, la Bobine des Bambins est destinée aux enfants de 3 à 12 ans. Une petite yourte accueille une quinzaine d'enfants et sert de salle de cinéma pour de courtes séances ludiques (20 mn). Restauration sur place avec la crêperie du Cinoch'

3 JUIN : Projection du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent

4 JUIN : Projection d'« En quête de sens » de Nathanaël Coste et Marc de La Ménardière



> FUITE DE SON

Vincent MACIAS est sur scène, mais nous reçoit dans sa cuisine. Son atelier n'est pas bien loin. Il en sort des instruments de musique, imaginés et fabriqués avec des objets de récupération : boîtes de lait maternisé, bouteilles d'eau, gants en latex, poêles à frire, bouteilles de gaz... Il commence par leur faire raconter le cheminement tortueux qui mène de la naissance à l'âge adulte, puis il s'égare au gré de ses trouvailles... Programme Scènes d'été 2017.

> RIZIBIZI

La Recyclerie Rizibizi collecte les objets dont vous n'avez plus besoin et les valorise. Venez vous faire la main ! Décorez, recyclez, transformez... Les animateurs de Rizibizi vos initient à la magie de la recyclerie ! Matériel fourni.





> C FAIT MAISON !

Et si votre poubelle n'était pas à jeter ? Cuisinez vos fruits gâtés et vos légumes ratatinés... Apprenez à fabriquer vos produits ménagers... Cuisinier ou alchimiste ? Aidés des chargés de Mission du SEMOCTOM, à vous de choisir vos recettes préférées...

> PERMACULTURE

Concevoir des cultures, des lieux de vie autosuffisants et respectueux de l'environnement et des êtres vivants... Comment ? Autodidacte passionné, Spéranza vous initie à la permaculture au travers de l'expérience qu'il mène à domicile.

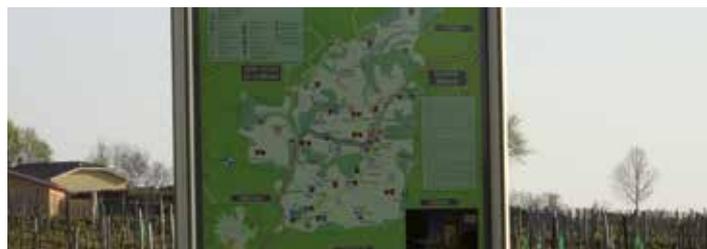
> LE BOCAL LOCAL

L'association Le Bocal Local intervient chez les particuliers pour l'entretien des potagers et arbres fruitiers. Elle récolte, redistribue, transforme les surplus et contribue au développement économique local dans une logique de développement durable, de culture raisonnée, diversifiée et solidaire.

• Travaux en bref !

// SIGNALÉTIQUE

Installation d'une carte communale et intercommunale



// LOCAL COMMUNAL

Rejointage du local communal du bourg. Changement de la porte.

COÛT : 17 833,34 euros



// LOCAL PÉTANQUE



Dans l'attente d'une réflexion plus globale sur l'aménagement et les équipements Place de l'école, la Municipalité a fait le choix de l'acquisition d'un mobil home, pour remplacer l'ancien local, vétuste et insalubre.

COÛT : 7996,26 euros TTC et 85 heures de travail réalisées par Bernard et Ludovic, nos employés communaux.

// GRADINS

Fabrication par un élu de gradins en bois pour les spectacles et événements communaux.

COÛT DU MATÉRIEL : 400 euros TTC

// MENUISERIES À L'ÉCOLE

Changement des portes et fenêtres extérieures.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES

Réfection menuiseries extérieures **26 344,80 €**

RECETTES

Subvention Conseil départemental 9 330,00 €

Autofinancement 17 014,80 €

TOTAL 26 344,80 €



// RÉNOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

L'équipe municipale a fait le choix de réhabiliter ses deux logements communaux. Grâce au dispositif régional RenoAqt, nous bénéficions de subventions et d'accompagnement afin de les rénover à partir de matériaux durables et environnementaux, de basse consommation énergétique. Ces logements seront à loyer encadré (environ 368€/mois la première année).

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux	123 964,00 €	Certificat économie d'énergie	520,00 €
Maitrise d'œuvre	14 576,00 €	Subvention Conseil Départemental	17 000,00 €
		Subvention Conseil Régional	30 000,00 €
		Prêt sur 15 ans	85 000,00 €
Montage dossier	3 300,00 €	Fonds propres	9 320,00 €
TOTAL	141 840,00 €	TOTAL	141 840,00 €

Coût annuel (remboursement emprunt + frais divers) sur 15 ans entre 7 500 et 8 500 €

Recette annuelle des loyers sur 15 ans entre 8 800 et 11 000 €

// CIMETIÈRE

> PORTAIL

Rénovation du portail de l'entrée historique du cimetière

COÛT : 2 680 euros

> RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Remise en service d'un bassin de récupération d'eau, dans l'angle Sud-Ouest de l'ancien cimetière.

// REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Arrêt du bus jaune à la rentrée 2017-2018.

Pour des raisons pratiques, économiques - et afin d'améliorer globalement le service - le ramassage d'école à école sera assuré à la rentrée par le Conseil Régional, sans modification des conditions financières pour les familles habitant les communes du RPI.



// EAU & ASSAINISSEMENT

> TESTS DE FUMAGE

Pour une meilleure gestion des stations d'épuration et afin d'éviter la dégradation des matériels, des tests de fumage ont été effectués en 2016 et seront poursuivis en 2017.

> LAGUNAGE

Le renforcement des berges du lagunage a finalement été confié à l'entreprise E3A (cf. Haux Actus n°51 p.9). Les travaux qui ont démarré avant Noël ont dû être suspendus en raison des intempéries et ont repris début avril. Il s'agit de renforcer la berge entre la lagune et le ruisseau, qui menaçait de s'effondrer sur 150 mètres, à cause de l'érosion.

COÛT : 90 600 euros TTC (Travaux + Maitrise d'œuvre)

// VOIRIE

> ENTRETIEN DES ROUTES

Poursuite de la politique d'entretien de la voirie sur un plan quinquennal. Liste des routes qui vont être refaites cette année :

- 1- **CR 8 Chemin du Frère**
- 2- **CR13 Impasse de Bergueil**
- 3- **VC13 Route de la Palanque-Cimetière**
- 4- **VC16 Route de Mingot**
- 5- **VC17 Route de Marchand**
- 6- **VC18 Route de Vimeneu**
- 7- **VC22 Bergueil**

COÛT : 80 000 euros TTC



> ENTRÉE NORD ET CHEMIN DE SACQUEY

Sécurisation de l'entrée nord sur la RD 239, embellissement paysager, création d'une voie partagée (piétons/voitures) et raquette de retournement pour permettre la collecte des ordures ménagères en porte à porte.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES

Marchés connexes 25 252,00 €

Montants des travaux 162 343,86 €

Aléas chantier, modifications... 14 000,00 €

TOTAL 201 595,86 €

RECETTES

Etat (DETR) 23 472,05 € **11,64%**

Conseil Départemental de la Gironde 91 637,00 € **45,46%**

Commune 86 486,81 € **42,90%**

TOTAL 201 595,86 €





// INAUGURATION

Une fois les travaux terminés, aussi bien pour l'entrée nord que pour la fibre, nous nous retrouverons pour inaugurer ces 2 chantiers avec nos partenaires institutionnels. Suivez le calendrier communal.

// COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : SUITE ET FIN

Le chantier Collecte des Ordures ménagères se termine avec l'aménagement des points de collecte du Petit Moueys, de Greteau et la création d'une raquette de retournement à Chanteloup. Dernière action planifiée : suppression, changement et/ou harmonisation des bacs collectifs.



• Action sociale

// DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Dans le cadre du dispositif mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (cf. n°52), création de bancs et de panneaux de fléchage en bois de palettes, par un groupe de jeunes de la commune encadrés par la Cabane à Projets.

// SORTIE EN FAMILLE

« Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive » le 12 mai à la Forge, à Portets.

// API ADI BUS

Le API ADI BUS de Proxianté destiné aux seniors sera présent sur le parking des écoles le 12 mai : « Embarquez » pour découvrir le programme à travers des animations ludiques et conviviales.

En partenariat avec l'ARS, le RSI, Le Département, la MSA et Carsat Aquitaine.

<http://www.apiadibus.fr>



Tu as entre 11 et 18 ans ! Tu veux être informé(e) des sorties cinéma organisées par le CCAS. Communique ton numéro de portable (et celui de tes parents !), ton nom et ton âge à la mairie : tu recevras un SMS pour te prévenir !



LE MOT *des assos*

Poussé par la volonté de la Municipalité et d'une poignée de riverains, le Comité de Sauvegarde de l'Eglise Saint Martin de Haux est de nouveau en activité. Créée en 1975 et restée en sommeil pendant plusieurs années suite au décès de son ancien président, l'association tient pour objectif de sauvegarder et faire revivre ce patrimoine historique remarquable.

FOCUS SUR LES ACTIONS DU COMITÉ DE SAUVEGARDE

> 1988-1989 :

Restauration du chemin de croix

> 1991 :

Restauration de la nef latérale
(coût 43 000 F subventionné à 55 %)

> 1993 :

Restauration de la statue de la Vierge, puis de celle de Saint Martin et du tableau

> 1995 :

Restauration de la statue de St Martin et du tableau

> 1996 :

Joug de la cloche

Après échanges avec la Municipalité le 31 janvier dernier, une rencontre avec deux représentants de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a très vite été organisée afin d'établir un diagnostic des travaux de restauration à réaliser.

La priorité est à la protection du portail. Reconnu comme l'un des plus accomplis de Gironde, ce dernier nécessite des travaux d'urgence. Ceux-ci auront lieu en deux tranches, entre 2018 et 2019 (l'année en cours étant consacrée au montage des dossiers et à la recherche des architectes, artisans, financements et subventions...). Il est prévu que toute la façade ouest soit rénovée et qu'un porche en bois soit construit pour abriter le portail, le protéger des intempéries et éviter ainsi qu'il ne se dégrade davantage. Le Comité de Sauvegarde se positionne en appui de la Mairie dans l'accomplissement de ces projets.

Tous les Hauxois sont conviés à une visite commentée de l'Eglise, le 17 juin à 16h. Antoine Caillard vous fera découvrir ce patrimoine de l'art roman du XII^{ème} siècle. A l'issue de cette visite, nous vous convions à partager un verre de l'amitié. Ce sera l'occasion de parler, d'échanger... et pourquoi pas d'apporter votre contribution pour la valorisation de ce bâtiment. Au plaisir de vous y retrouver.

CONTACT :

Maria Chombart

Tél. 06 80 71 56 73 - Mail : maria.chombart@sfr.fr

ÉTAT *civil*

Liste composée à partir des validations
d'autorisation à paraître des familles :

// NAISSANCES

- > Charlie, Lydie Vichery, née le 15/03/2017 à Talence
- > Luna VAROQUI, née le 18/11/2016
- > Léna, Dominique, Rolande CAILLAU, née le 09/11/2016
- > Louka et Melvin CANTUEL, nés le 06/12/2016

// DÉCÈS

- > Pierrette TRIAS, décédée le 18/01/2017
- > Jacqueline VERGNAUD, veuve CERE décédée le 28/02/2017





// 6, 13, 20 MAI 2017

DE 10 À 13H : ATELIERS PHOTO
 Tarif : adhésion à la Bibliomedia
 Bibliomédia - Organisé par la Municipalité



// 8 MAI 2017

11H : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945
 Place de l'école



// 12 MAI 2017

> **SORTIE EN FAMILLE**
 « Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive ». Organisé par le CCAS

> **DÉCOUVERTE DU API ADI BUS OU BUS PRÉVENTION SANTÉ**
 Activité Physique Itinérante
 Alimentation Diététique Itinérante - Place de l'école



// 12, 13, 18 ET 19 MAI 2017

20H : PIÈCE DE THÉÂTRE AVEC LES Z'ARTPIONS « PRESSE QUI PEUT ! »
 Salle des fêtes



// 3 & 4 JUIN 2017

PROGRAMME D'ANIMATIONS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Place de l'école - Haux
 Organisé par la Municipalité



// 3 JUIN 2017

DE 10H À 12H : « LEGO DES MOTS » ATELIER D'ÉCRITURE
 Bibliomedia - Organisé par la Municipalité



// 9, 16, 23, 30 JUIN ET 7 JUILLET 2017

PRÉSENCE DU API-ADI BUS Place de l'école



// 11 JUIN 2017

VIDE GRENIER Place de l'école
 Organisé par le Comité des fêtes



// 17 JUIN 2017

16H : VISITE COMMENTÉE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE HAUX
 Organisé par le Comité de Sauvegarde de l'église, avec la participation d'Antoine Caillard



// 24 & 25 JUIN 2017

SPECTACLE DE FLAMENCO Y OLÉ
 Salle des fêtes - Organisé par l'association Flamenco y Olé



// 1^{ER} JUILLET 2017

KERMESSE DES ÉCOLES DU RPI
 Madirac - Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves



// 2 JUILLET 2017

15H : LE DUO Humour musical
 Spectacle programmé dans le cadre des Scènes d'été
 Salle des fêtes - Organisé par la Municipalité



// 14 JUILLET 2017

REPAS RÉPUBLICAIN
 Organisé par la Municipalité



// 3 AU 31 JUILLET 2017

EXPOSITION Salle du Conseil
 Projet d'aménagement de l'espace près de l'école : Travaux d'étudiants en architecture et des habitants ayant participé à l'atelier organisé en 2015. Objectif : alimenter nos réflexions sur cet aménagement



// 2 SEPTEMBRE 2017

> **DE 10H À 12H : « LEGO DES MOTS » ATELIER D'ÉCRITURE**
 Bibliomedia - Organisé par la Municipalité

> **18H : BALADE CONTÉE**
 Animée par le conteur Thierry Giraud et la chorale « Les Voix Fluviales ». Bibliomedia
 Organisé par la Municipalité



// 16 SEPTEMBRE 2017

DE 10H À 18H : JOURNÉE DU PATRIMOINE
 Ouverture de l'église St Martin de Haux
 Organisé par le Comité de Sauvegarde de l'église



// 17 SEPTEMBRE 2017

17H : JOURNÉE DU PATRIMOINE CIE LA MARGINAIRE Théâtre musical « Figaro Mio » - Spectacle programmé dans le cadre des Scènes d'été - Eglise St Martin - Organisé par la Municipalité



// 1^{ER} OCTOBRE 2017

VIDE GRENIER Place de l'école
 Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves



// 7 OCTOBRE 2017

10H : TROC PLANTES & CO
 Bibliomedia - Organisé par la Municipalité

**Retrouvez
plus d'informations
sur le site internet
de la commune**

www.mairie.haux33.fr

Inscrivez-vous à la lettre d'information municipale (Newsletter) et recevez directement, sur votre messagerie ou votre smartphone, les derniers articles publiés sur le site.



**Le fil d'actualité est aussi disponible sur Facebook
Mairie de Haux**



Haux : Village en transition !

INFORMATIONS utiles

Urgences

Aide en cas d'urgence : 112 [tout secours depuis un mobile]
Pompiers : 18 **SAMU** : 15 **Police secours** : 17
Gendarmerie de Créon : 05 57 34 45 20

Brûlage

Rappel : brûler ses déchets verts est interdit par arrêté préfectoral !

Broyage

1^{er} vendredi de chaque mois. Dépôts sur la zone de la Station d'Épuration aux roseaux, sur demande par formulaire de contact sur le site web de la commune <http://www.mairie.haux33.fr> - Rubrique « Collecte des déchets »

Nuisances sonores

Restons calmes du lundi au vendredi avant 8H30, de 12H30 à 14H30, et après 19H30. Restons calmes aussi le samedi avant 9H, de 12H à 15H et après 19H. Et pour finir, les dimanches et jours fériés avant 10H et après 12H !

HAUX Actus

#53

- MAI 2017 -

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



MAIRIE DE HAUX

1, Rd 239 - Le Grand Chemin - 33550 HAUX - FRANCE
T// 05 56 23 05 22 - F// 05 56 23 04 33
contact.mairie@haux33.fr
www.mairie.haux33.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mercredi, samedi > 9h - 12h30
Jeudi > fermé
Mardi, vendredi > 15h - 18h30

Horaires de l'agence Postale

Lundi à samedi : 9h - 13h15 / Samedi : 9h - 12h

Mairie et Poste fermées tous les samedis d'août

Centre Communal d'Action Sociale

Permanence en mairie chaque mardi, sans rendez-vous, de 16h30 à 18h30. A convenance le reste du temps, sur rendez-vous.